

Le psychologue, le travail et l'emploi

Le psychologue, le travail et l'emploi

PST123

Planning

Période	Modalité
Information Indisponible - Information Indisponible	Formation hybride

CONDITIONS D'ACCES / PRÉREQUIS

Avoir le niveau des UE Psychologie du travail PST002, PST003, PST004.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Préparer aux différentes activités assurées par les psychologues du travail. Faire le point sur les questions et les référents théoriques sous-jacents à ces pratiques.

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître et analyser certains des principaux dispositifs d'intervention des psychologues du travail (bilan de compétences, RPS, conseil/expertise)
- Produire une lecture critique des pratiques existantes en matière de gestion du travail et de l'emploi
- Disposer des repères pour l'analyse des organisations du travail, de leurs transformations et des dynamiques qui leur sont propres
- Maîtriser et mobiliser sur les principes déontologiques inhérents à la profession

Contenu de la formation

Dans un contexte de changements sociaux et techniques importants, la psychologie du travail fait l'objet d'une demande sociale de plus en plus forte et complexe.

Les psychologues interviennent dans des champs du travail et de l'emploi avec des fonctions, des statuts et des mandats différents : gestion de l'emploi, formation, conseil (RPS, expertise CHSCT, accompagnement du changement) etc.

De formation initiale variée (psychologie du travail, psychologie clinique, psychologie sociale), les psychologues sont « en concurrence » avec des praticiens non-psychologues d’origines professionnelles diverses : formateurs, cadres commerciaux, cadres de la fonction personnel etc.

Ces différents facteurs contribuent à la nécessité de clarifier les repères théoriques et déontologiques indispensables pour asseoir la légitimité de l’intervention du psychologue.

A partir de ces constats, l’objectif du cours consiste à :

- Proposer des repères pour qualifier les principaux cadres d’exercice du métier de psychologue, ainsi que donner une vue d’ensemble de l’évolution de la profession
- Fournir des prises pour analyser les systèmes de contraintes qui structurent les dispositifs d’intervention des psychologues et les demandes sociales, organisationnelles et individuelles qu’ils véhiculent
- Donner aux psychologues du travail les moyens d’affirmer la spécificité de leur intervention dans les champs du travail et de l’emploi

Modalités de validation et d’évaluation

Examen final: Examen final portant sur l’ensemble des connaissances et des savoirs de l’enseignement

Accompagnement et suivi:

Prise en charge des auditeurs inscrits à une unité d’enseignement, depuis l’inscription jusqu’au déroulement effectif de la formation.

Parcours

Cette UE est constitutive des diplômes suivants:

[{"code": "CPN7400A", "code_suivi": 352, "date_debut_validite": "2021-09-01", "date_fin_validite": "2025-08-31", "date_limite_utilisation": "2025-08-31", "affichable": true}, {"code": "LG04103A", "code_suivi": 243, "date_debut_validite": "2022-09-01", "date_fin_validite": "2025-08-31", "date_limite_utilisation": "2025-08-31", "affichable": true}]

ECTS: 6

Volume Horaire indicatif	Financement individuel hors tiers financeur et CPF	Tarif de référence (Employeur)
45 heures	450.00	900.00

Infos Pratiques

Durée indicative	Modalité	Période	Date de début des cours	Date de fin des cours
45 heures	Formation hybride	Premier semestre	Information Indisponible	Information Indisponible

Dernière mise à jour: 01/07/2025 15:02:43